

La Roue Libre de Thau

Compte-rendu de la réunion 2 décembre 2017

Maison de la Vie Associative (rue du Moulin à Vent) 15 h - 17 h

Participant.e.s	
- Paul Autran	- Elisabeth Morard
- Jeanne-Marie Beaufreton	- Maëlic Philippot
- Marie-Alix Dupont	- Daniel Rigaud
- Françoise Coursin	- Valérie Savoureux
- Cathy Judell-Dufour	- Lina Saliou
- Christiane Leroy	- Barbara Zurawska
Excusée	
- Véronique Bourrat	

Un rapide tour de table permet d'accueillir trois personnes nouvelles : Barbara, Valérie et Françoise.

Valérie et Françoise (adhésion lors du Forum des associations de Sète) font également partie de l'association Italica qui organise des spectacles chantés et costumés à partir des chansons italienne et napolitaine.

Ordre du Jour

1. Résultat du Baromètre des villes cyclables
2. Organisation des balades et vélorutions
3. Calendrier 2018
4. Point sur les groupes de travail
5. Expérimentation des éclairages vélo
6. Tour Alternatiba 2018
7. Code de la rue
8. AG 2018

1. Résultat du Baromètre des villes cyclables

Suite au travail réalisé par Nicolas Hanuise, qui a relayé le baromètre auprès des divers acteurs du territoire (mairies, agglomération, offices de tourisme, associations, etc.), les résultats pour le Bassin de Thau du baromètre des villes cyclables, opération nationale lancée par la FUB, peuvent être considérés comme un succès :

Le taux de réponses : objectif visé est de 5 pour mille de la population communale

Objectifs atteints

- Marseillan : 166 % avec 83 réponses (10,7 pour mille)
- Mèze : 130 % avec 73 réponses (6,5 pour mille)
- Sète : 123 % avec 272 réponses (6,2 pour mille)
- Frontignan : 111 % avec 127 réponses (5,5 pour mille)

Objectifs non atteints (hors du seuil minimal de 50 réponses pour figurer au classement)

- Balaruc-Bains : 48 % avec 24 réponses (3,5 pour mille)
- Poussan : 44 % avec 22 réponses (3,6 pour mille)
- Gigean : 34 % avec 17 réponses (2,7 pour mille)

Une première analyse de ces résultats montre qu'il existe un potentiel de cyclistes à contacter et à faire adhérer à la Roue libre de Thau qui a vocation à regrouper l'ensemble des personnes souhaitant oeuvrer au développement du vélo sur le bassin de Thau.

La FUB communiquera les résultats complets le 16 mars 2018 à l'occasion de son Congrès annuel à Lyon.

2. Organisation des balades et vélorutions

Suite aux dernières balade à et vélorution, Lina et Jeanne-Marie font le constat qu'il n'y pas assez d'organisation et de sécurité.

Elles formulent les propositions suivantes :

- dire à l'avance le parcours et les arrêts de regroupements
- respecter le code de la route !
- apporter des gilets fluo pour que tout le monde puisse en porter un
- faire un groupe avec un référent pour préparer et structurer (comme un service d'ordre)

Cathy donne en exemple une balade à Copenhague organisée autour de trois personnes : une qui ouvre, une qui ferme, une qui bloque aux intersections. Ces personnes sont en lien au cours de la balade (signes) et sont signalées par un brassard. La balade se déroule avec des points de regroupements (rendez-vous secondaires) pour les personnes qui souhaitent la rejoindre en cours de route.

Maelic n'est pas d'accord avec l'idée d'obliger les participants à porter un gilet fluo. Le rendre obligatoire pour les cyclistes de la vélorution reviendrait à stigmatiser les cyclistes et donner le signal que le vélo est dangereux, alors que l'idée est au contraire de partager la route et de montrer précisément que la pratique du vélo n'est pas dangereuse.

C'est la porte ouverte aux autorités pour imposer demain le port du casque alors qu'il est démontré que cette obligation fait régresser la pratique cycliste.

Jeanne-Marie rappelle la nécessité d'être vu, de jour comme de nuit.

Cathy estime que le port des gilets rend le groupe plus dynamique et visible.

Daniel partage le point de vue de Maëlic et rappelle toutefois que le code de la route rend obligatoire le port du gilet jaune pour les cyclistes circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

KriKra estime nécessaire d'avoir le gilet avec soi, au cas où, mais de ne pas le rendre obligatoire.

3. Calendrier 2018

Le principe de proposer les premiers samedi et dimanche du mois pour les activités de la Roue libre est confirmé pour 2018 : avec des exceptions pour les mois de janvier et de septembre.

Pour le mois de janvier, il est proposé de faire une galette des rois (et petites reines...) le samedi 13 janvier. Comme cela avait été fait en janvier 2017 avec le SEL de Sète. Pour 2018, il est proposé que l'invitation à la galette concerne l'ensemble des personnes et structures concernées par Sète en Transition.

Pour septembre, le choix est de laisser passer la rentrée et de proposer nos activités le week-end des 8 et 9 septembre.

Le calendrier 2018 se présente donc ainsi :

- 13 janvier : vélorution + atelier + galette des rois de Sète en transition + réunion mensuelle
- 14 janvier : balade mensuelle
- 3 février : vélorution + atelier + Assemblée générale 2018 (14 h-17 h)
- 4 février : balade mensuelle
- 3 et 4 mars : vélorution + atelier + réunion mensuelle - balade le dimanche
- 7 et 8 avril : idem
- 5 et 6 mai : idem (risque de faible participation en raison des ponts)
- 2 et 3 juin : idem
- 7 et 8 juillet : idem
- 8 et 9 septembre : idem
- 6 et 7 octobre : idem
- 3 et 4 novembre : idem
- 1 et 2 décembre : idem

4. Point sur les groupes de travail

Rédaction de flyers (Bernard, Paul, Cathy)

Cathy pose la question la question du logo de l'association ce qui réouvre un débat classique...

Valérie prend l'exemple de Italica qui a mis 20 ans pour trouver son logo. Elle considère que c'est important pour disposer d'une image de référence qui corresponde à nos valeurs et nous rende visible.

Maëlic rappelle qu'un groupe de travail a déjà planché sur de nombreuses propositions de logos sans que débouche sur un choix consensuel.

Daniel estime que la meilleure manière d'être connu et de se faire voir est d'être dans l'action et de proposer des activités. La Roue libre est une association et non une entreprise qui engagerait une démarche marketing.

Il est décidé que les personnes intéressées par la définition d'un logo constituent un groupe de travail pour faire des propositions à l'AG de février 2018 pour les adhérents choisissent.

Groupe Logo :

Cathy (référente) judelldufour@yahoo.fr

Marie-Alix marialix.291@gmail.com

Krikra krikra@orange.fr

Diffusion de flyers (Véro, Jean-Pierre, Madeleine, Valérie)

Dans l'attente des flyers

Services vélo (Maëlic, Daniel)

Il s'agit de faire figurer dans le site Internet de la Roue libre un onglet présentant les divers vélocistes et autres services vélo possibles sur l'agglomération.

Daniel évoque le cas de Denis Toulemonde (collectif vélo de Frontignan) qui propose des vélos d'occasion à la vente après les avoir retapés et qui donne des coups de main fort appréciable lors des ateliers d'auto-réparation.

Il est décidé de le faire figurer sur le site dans l'onglet sur les services vélo, mais de ne pas utiliser le mailing de la Roue libre pour un usage qui pourrait être perçu comme commercial (même si l'activité de Denis n'a pas de visée lucrative).

Journée de l'éco-mobilité de l'agglomération (Cathy, Marie-Alix, Madeleine, Daniel)

Cathy nous informe que la prochaine réunion du groupe de travail « Vivre ensemble » du Conseil de développement, à laquelle elle participe, abordera cette question. Actuellement, deux options ont été formulées pour l'organisation de cette journée.

Paul rappelle que la présence dominante de véhicules électriques constitue un problème.

Il est confirmé que la participation de la Roue libre de Thau sera conditionné au fait que la journée donne toute sa place aux mobilités actives (marche et vélo).

Corniche de Neuburg (Jean-Pierre, Lina, Daniel)

Jean-Pierre a adressé un courrier à Sébastien Paccul pour lui demander un entretien, sans réponse à ce jour.

Cathy précise que M. Eric Vandeputte (chef du service transport à l'agglo) a présenté le projet devant les conseils de quartier de Sète en précisant qu'il était prévu un aménagement pour la circulation des deux-roues (voie bidirectionnelle) et des piétons, notamment pour le passage du pont de l'Avenir. Toutefois, aucun plan n'a été présenté.

Consultation publique Entrée Est de Sète (Arnaud, Lina, Maëlic, Daniel)

Le groupe a envoyé un avis de la Roue libre dans le cadre de cette consultation. Plusieurs retours ont été effectifs (le DGA de l'agglo notamment). L'avis est consultable dans le site de la Roue libre de Thau ([voir l'avis de la Roue libre de Thau](#)).

Préparation de l'AG 2018 (Paul, Véro, Daniel)

En attente d'une réunion.

Carte d'adhérent (Daniel)

Il est rappelé que nous avons décidé d'une adhésion annuelle (année civile). Les personnes adhérant en novembre et décembre sont considérées comme adhérentes pour l'année civile suivante.

Il est proposé que Madeleine (responsable des adhésions) délivre et signe pour la Roue libre la carte d'adhérent. Les adhésions proviennent soit d'un contact direct, soit par le site Hello Asso. Dans ce cas d'une adhésion en ligne, la carte d'adhérent sera remise lors d'une balade, vélorution ou réunion, pour éviter des frais d'expédition.

L'adresse du site www.larouelibredethau.org doit également figurer sur la carte d'adhérent.

5. Expérimentation des éclairages vélo

La FUB a proposé à la Roue libre de participer à une étude comparative des systèmes d'éclairage vélo. L'objectif est de compléter l'offre de service proposé par la FUB en matière de sécurité (test des antivols et marquage Bicycode). Voir et être vu étant un élément essentiel de la sécurité des cyclistes. Les adhérents intéressés peuvent proposer leur candidature à titre individuel pour être testeur d'éclairage (remis gratuitement).

Pour celles et ceux que cela intéresse : allez sur la page suivante pour candidature **allez sur la page suivante pour candidater**

6. Tour Alternatiba 2018

Le tour Alternatiba 2018 partira de Paris le 9 juin 2018 et arrivera à Bayonne le 6 octobre. Il devrait passer par Sète aux alentours du 20 septembre si la ville est candidate et retenue comme ville étape. Pour être ville étape, il est nécessaire de se positionner en formant une équipe bénévole avec deux référents. Cette équipe a pour tâche de préparer le parcours, de réserver une salle, de prévoir le logement de 10 à 12 personnes, d'organiser les relations avec la ville, d'annoncer l'événement, etc. Voir le site du Tour Alternatiba

Maëlic rappelle que Sète avait accueilli le tour Alternatiba en 2015. Stéphane de Sète en Transition qui avait coordonné, avec Max Horde et sa femme, en association avec Montpellier. L'accueil avait été organisé place Léon Blum (face à la Mairie) avec plusieurs stands d'associations. Un repas et un forum avaient été proposés. Cela nécessite une équipe solide.

Daniel indique que cela représente beaucoup de travail et de disponibilité, et qu'il faut se positionner dès à présent. Il fait remarquer que la Roue libre n'a pas encore de noyau suffisamment solide avec des personnes disponibles.

Barbara est prête à s'engager ainsi que Krikra.

Elisabeth propose d'en parler au SEL.

Il est également convenu de contacter la Coop Singulière.

Il est proposé que la Roue libre s'engage avec les autres associations du collectif Sète en Transition.

7. Code de la rue

Cathy s'était proposé pour présenter aux adhérents de la Roue libre le code de la rue ([voir le site de la sécurité routière](#)) au cours d'une réunion mensuelle. Suite à l'initiative d'un collectif SOS piéton suggérant d'envoyer à la Mairie des courriers individuels pour faire état des difficultés rencontrés par les piétons dans les différentes rues de Sète, la Roue libre propose d'organiser une réunion publique (par exemple au Palace) pour débattre de la place des modes actifs (marche et vélo) dans l'espace public de Sète. Le constat étant qu'à Sète, faute d'aménagement spécifique, les vélos sont trop souvent renvoyés sur les espaces réservés aux piétons (trottoirs) ce qui entraîne des conflits fréquents.

8. Assemblée générale 2018

Elle se tiendra le 3 février 2018.

Daniel rappelle que le principe d'une gouvernance collégiale (sans bureau) avait été retenue. Dans la réalité, beaucoup de tâches reposent sur lui. Cette situation n'est pas saine ; elle est source de fragilité pour l'association. Il est indispensable de trouver une organisation qui répartisse de manière plus équilibrée les responsabilités. Les bonnes volontés sont les bienvenues pour renforcer la cheville ouvrière de la Roue libre.